

LA RICHESSE D'UN PATRIMOINE DIVERSIFIÉ

Livret d'accompagnement à la visite n°1



Vue général du village vers 1900/1910,
© carte postale, coll° de la Mairie de St-Quentin-Fallavier

La commune de Saint-Quentin-Fallavier est riche d'un patrimoine diversifié. Qu'il soit bâti ou naturel, archéologique, mobilier ou immatériel, le patrimoine nous entoure, fait partie intégrante de notre cadre de vie, de l'histoire et de l'identité de notre commune.

Dès la fin de la Préhistoire le territoire de Saint-Quentin-Fallavier accueille des communautés humaines attirées par un sol fertile et la présence abondante d'eau. Le peuplement de la région se densifie après la conquête de l'Allobrogie par Rome en 121 av. J.-C. et de nombreux domaines agricoles rattachés à une villa gallo-romaine voient alors le jour. Les vestiges de la Sarrazinière, datant de cette période, pourraient être un élément de l'une de ces grandes villae, à moins que cela soit, comme le pensent certains archéologues, un nymphée, c'est-à-dire un bâtiment lié au culte d'une divinité des eaux.

Les vestiges les plus importants et les mieux conservés de la commune datent du Moyen-âge : le château féodal de Fallavier édifié au XIIIe siècle et la Maison Forte des Allinges construite dans la seconde moitié du XIVe siècle. Aujourd'hui, l'histoire et l'évolution de ces deux bâtiments liés à l'habitat de l'aristocratie seigneuriale nous sont assez bien connues, grâce notamment aux archives.

Outre le développement de l'agriculture et de l'élevage dès l'Antiquité, la présence de nombreux ruisseaux a permis, au cours des siècles, le développement d'une économie liée à l'énergie hydraulique (moulins, battoirs) dont quelques traces des XVIIIe et XIXe siècles subsistent aujourd'hui. De même, la richesse du sous-sol en calcaire et en fer fut exploitée notamment au XIXe siècle et les vestiges de ces industries (fours à chaux, galeries de mines) sont encore visibles dans le paysage.



Meule en pierre du Moulin Jocteur

Cependant, c'est la construction de manière très rapide des infrastructures liées à la Ville Nouvelle (équipements publics, nouveaux quartiers résidentiels, zone d'activités...) au début des années 1970 qui va changer profondément le paysage et notre perception du territoire. Ces bouleversements vont engendrer une prise de conscience collective de l'importance de l'héritage patrimonial mais également d'un besoin de retrouver une identité commune et fédératrice.

En effet, le Patrimoine a valeur de mémoire, de témoignage. Il est source d'identité pour un groupe social ou une nation, dans la mesure où il témoigne notamment de son génie artistique, technique et esthétique.

Zoom sur la notion de patrimoine

> Mais le Patrimoine au fait, qu'est-ce que c'est ?

Tout d'abord synonyme d'héritage familial sous l'antiquité romaine, il devient après la Révolution Française un bien partagé par toute une communauté, «ce dont chacun de nous hérite de ses aïeux et qu'il souhaite léguer à sa descendance».

Dans un rapport à la Convention en 1792, l'abbé Grégoire écrivait : «Au nom de la patrie, conservons les chefs d'œuvre de l'art. La Convention doit à sa gloire et au peuple de transmettre à la postérité, et nos monuments, et son horreur pour ceux qui veulent les anéantir [...] Que le respect public entoure particulièrement les objets nationaux, qui n'étant à personne, sont la propriété de tous [...] Tous les monuments de sciences et d'art sont recommandés à la surveillance de tous les bons citoyens».

Réservée dans un premier temps aux objets et monuments artistiques prestigieux, la notion de Patrimoine n'a cessé de s'étendre depuis les années 1970 (patrimoine rural, maritime, ferroviaire, militaire).

De plus, avec les changements et la disparition des modes de vie traditionnels engendrés par l'industrialisation, la mondialisation, le déclin de la paysannerie ou encore l'urbanisation des territoires, le concept de Patrimoine s'est attaché à sauvegarder les œuvres non seulement pour leur valeur artistique et esthétique mais également pour leur valeur de témoignage.

La notion de Patrimoine induit également la notion de protection, indissociable de la volonté de transmettre le patrimoine aux prochaines générations.

Le Patrimoine paléontologique : des roches qui racontent l'histoire

Le sous sol de notre commune est très riche en fossiles d'ammonites (hildoceras bifrons, phylloceras, et lytoceras...), de bélemnites, d'orthocera... appartenant à l'ère Mésozoïque, plus connue sous le nom d'ère Secondaire. Durant cette période, le territoire de la France est presque entièrement recouvert par les eaux, les dinosaures peuplent la Terre et la Pangée se divise.



Fossile d'ammonite
© coll^o de la Mairie de Saint-Quentin-Fallavier

Alors que les bélemnites sont des animaux marins apparentés aux seiches, les ammonites sont des mollusques ayant existé entre la fin de l'ère primaire et la fin de l'ère secondaire. Pouvant mesurer jusqu'à 2 mètres de diamètre, les ammonites ressemblaient beaucoup aux nautilus et disparurent en même temps que les dinosaures.

Zoom sur les fossiles

Un fossile (dérivé du substantif du verbe latin fodere, littéralement «qui est fouillé») est le reste (coquille, os, dent, graine, feuilles...) ou le simple moulage d'un animal ou d'un végétal conservé dans une roche sédimentaire. Les fossiles et les processus de fossilisation sont étudiés principalement dans le cadre de la paléontologie, mais aussi dans celui de la géologie.

La fossilisation des êtres vivants est un processus de minéralisation. Elle correspond au remplacement partiel ou total de la matière organique d'un organisme mort par des minéraux, aboutissant à la formation de fossiles.

Deux facteurs sont importants pour obtenir un fossile : il faut tout d'abord un taux de sédiments importants là où l'organisme meurt, afin de favoriser un enfouissement rapide de son cadavre. D'autre part il faut également que la dépouille soit ensevelie dans un milieu sans oxygène ce qui permet de limiter la dégradation des tissus et de laisser le temps à la fossilisation de se faire. Rare, ce processus très lent peut prendre plusieurs milliers d'années.

De tout temps, les fossiles ont intrigué les hommes qui, suivant les époques, leur ont donné différentes significations : restes de géants, objets maléfiques, animaux disparus lors du Déluge...

Ce n'est qu'au XIX^e siècle, avec les travaux de Charles Lyell, de Jean-Baptiste de Lamarck, ou encore de Charles Darwin, puis de la théorie de la tectonique des plaques, formulée par Alfred Wegener en 1915, que se met en place le cadre théorique moderne dans lequel sont étudiés les fossiles.

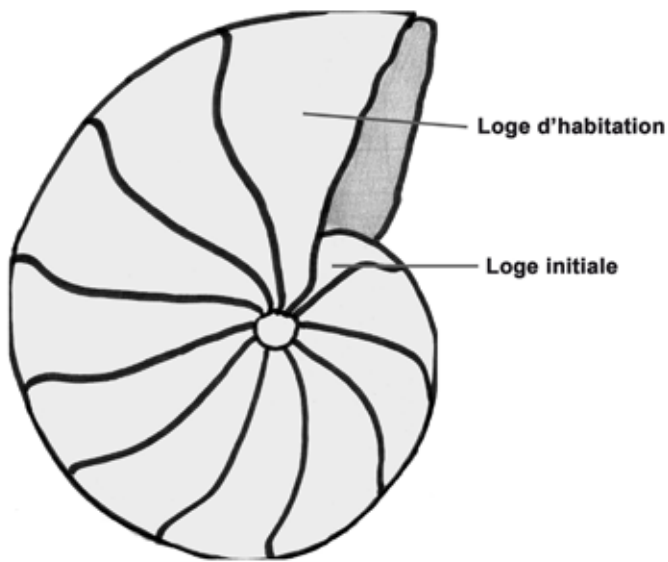


Schéma d'ammonite

Pour le géologue, la notion de patrimoine paléontologique est évidente. Les roches, les fossiles et les minéraux constituent la mémoire, l'héritage de la Terre.

La multiplication des pillages dans les années 1970-1980 sur certains gisements paléontologiques ainsi que le développement des bourses aux minéraux et fossiles ont accéléré la prise de conscience de la réalité et de la fragilité de ce patrimoine.

Il est vrai que l'émergence des concepts de patrimoine paléontologique et de protection de ce patrimoine est récente et jusqu'à présent, le grand public s'est peu approprié ces notions.

☞ Une occupation humaine ancienne

Au néolithique des communautés humaines commencent à s'établir sur le territoire de Saint-Quentin-Fallavier attirées par des conditions d'installation idéales : présence d'eau, sol fertile, position en hauteur facilement défendable...

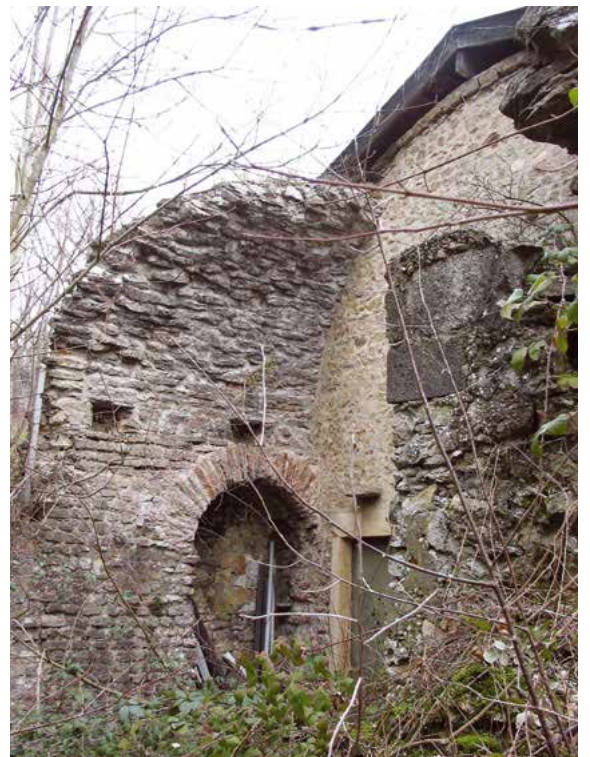
Cette occupation est confirmée en 1919 par la découverte de quinze squelettes sous une sépulture mégalithique au Mas Millet. Ces ossements étaient accompagnés d'une dizaine de lames de silex, d'un poinçon en os et de deux pioches en bois de cerf.

☞ Des vestiges antiques entourés de mystère

Sur le flanc de la colline de Monthion se dressent les vestiges d'une construction voûtée et revêtue par endroit d'un mortier de tuileaux, caractéristique de l'époque antique.

De forme rectangulaire, le bâtiment est en partie enterré dans le flanc de la colline. Il présente en partie basse des murs un parement régulier de moellons et mesure aujourd'hui intérieurement 7m20 de longueur sur 4m80 de largeur.

Cinq niches voutées en plein cintre et régulièrement espacées prennent place dans l'épaisseur des murs. On peut supposer qu'elles servaient à accueillir des statues.



Ruines romaines de la Sarrazinière, protégées au titre des Monuments Historiques

Au cours des XIXe et XXe siècles, des découvertes ponctuelles sont mises au jour dans les terrains environnants : mosaïques au décor géométrique blanc, noir, jaune et gris (détruites), fragment de corniche en marbre, tronçon d'aqueduc...

Bâtiment appartenant à une exploitation agricole ou partie d'un nymphée, les vestiges de la Sarrazinière attestent de la présence d'une communauté humaine sur le territoire, aux alentours du premier siècle de notre ère.

Au Moyen-âge, l'édifice aurait été utilisé comme église primitive par les habitants du hameau de Saint-Quentin. Propriété privée, les ruines romaines de la Sarrazinière sont protégées au titre des Monuments Historiques depuis 1950.

œ Le patrimoine industriel, témoin de l'activité économique des siècles passés

Les caractéristiques géographique et géologique de Saint-Quentin-Fallavier ont permis également le développement de plusieurs industries aux cours des siècles.

Le sous-sol riche en calcaire fut exploité dès l'Antiquité afin d'assurer une production de chaux. Cette dernière était obtenue par la cuisson des pierres calcaire à haute température dans de grands fours et était utilisée principalement dans la construction. Les fours à chaux de la commune, dont les vestiges de trois d'entre eux sont encore visibles, furent utilisés pour la dernière fois en 1902 lors de la construction de l'école des Tilleuls.



Ancien four à chaux

Longtemps restreinte aux édifices associés aux exploitations agricoles tels les granges, les puits, les fours à pain, les fontaines ou les lavoirs, la définition de ce que l'on appelle le « Petit Patrimoine de Pays » a aujourd'hui évolué pour intégrer notamment les savoir-faire et les traditions orales. Ce patrimoine témoigne des relations particulières instaurées par une communauté avec son territoire en contribuant à développer le sentiment d'appartenance des habitants.

Parmi les éléments du Petit Patrimoine les plus représentés sur la commune, nous pouvons citer les croix monumentales. Il en existe aujourd'hui une quinzaine répartie sur le territoire communal et située, très souvent, à des croisées de chemins.

Erigées depuis le Moyen-âge partout en France, ces croix avaient un double rôle, celui de guider les voyageurs et les protéger des mauvaises rencontres. Témoins de la piété des habitants de l'époque, elles pouvaient également être des croix mémorielles érigées en souvenir d'un évènement tragique particulier.

De formes, de tailles et de matières variées (granite, fer forgé ou ciment) les croix monumentales de Saint-Quentin-Fallavier furent érigées pour la plupart au cours du XIXe siècle à l'initiative de la communauté ou à titre privée.



Croix de carrefour, hameau du Cochet

Les lavoirs furent durant des siècles des bâtiments indissociables de la vie des villages. Sur l'ensemble des lavoirs dispersés dans les hameaux et dans le bourg dans le premier quart du XXe siècle, il n'en existe aujourd'hui plus qu'un seul.

Le lavoir est un bassin alimenté en eau qui avait pour vocation première de rincer le linge après l'avoir lavé. Le plus souvent public et gratuit, il pouvait être également privé, attaché à une maison ou une ferme. Contrairement à une représentation très répandue, les lavandières ne s'y rendaient généralement pas pour y laver le linge, mais pour le rincer. Le lavage, ne consommant que quelques seaux d'eau et de la cendre, pouvait avoir lieu dans les habitations contrairement au rinçage qui nécessitait de grandes quantités d'eau claire.

Le lavoir du Cochet est situé au bord de la route principale traversant le hameau. Il est abrité par une construction aux murs en pierre ouvert du côté de la route. L'unique plan de travail incliné borde la longueur des deux bacs. Dans le plus petit, l'eau s'écoule par un dauphin au dessous duquel deux traverses métalliques permettaient de poser les récipients contenant le linge.

Le Petit Patrimoine de Pays par sa simplicité mais aussi sa fragilité (il est très souvent non protégé) est le patrimoine qui marque le plus l'identité du territoire.



Lavoir du hameau du Cochet

Le patrimoine naturel et paysager, garant d'une qualité du cadre de vie

Le véritable essor urbain de ces dernières décennies a profondément modifié le paysage et notre perception du territoire. Aujourd'hui les caractéristiques rurales de ce dernier ne sont pas faciles à appréhender d'une part parce que la structuration agricole a en grande partie disparue, et d'autre part parce que l'arrivée massive de populations nouvelles dans les années 1970 a créé une rupture dans la mémoire collective des habitants.

«En tant qu'archéologues, nous considérons comme le font d'ailleurs d'autres personnes, qu'il existe une imbrication totale entre les paysages et les monuments et qu'ils sont tous deux le reflet de l'histoire humaine. Aussi, considérons-nous que les paysages ne sont pas naturels, mais culturels, qu'il s'agisse de paysages ruraux ou de paysages urbains. [...] Nous ne devons pas nous intéresser seulement à l'aspect extérieur d'un bâtiment ou à l'image que l'on peut en avoir d'un point de vue photographique ou d'un point de vue architectural. Il nous faut aussi préserver et étudier toute l'histoire que peut receler un bâtiment. De la même manière, il faut protéger le paysage rural qui a bénéficié de l'activité humaine et de l'évolution des siècles.»

Philippe Soulier,

intervention au Palais du Luxembourg en septembre 1999, pendant Les journées juridiques du patrimoine

Pour autant, Saint-Quentin-Fallavier a su protéger et conserver une partie des caractéristiques paysagères rurales qui la composent : zones boisées, cours d'eau, étangs, prairies, cultures et hameaux. Ainsi la Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (Z.P.P.A.U.P.) mise en place en 1997, a permis notamment de limiter l'urbanisation dans un secteur rural encore préservé. Elle circonscrit un espace naturel de qualité qui comprend notamment l'étang de Fallavier, la colline du Relong, la colline de Monthion et le vallon de Pisserate. La Z.P.P.A.U.P. a pour but de préserver et mettre en valeur les espaces pourvus d'une identité patrimoniale et d'éléments remarquables du point de vue paysager, architectural, archéologique et historique.

Les différents milieux paysagers (prairies, bocages, étangs, forêt...) qui composent cette zone abritent une faune et une flore variées que l'Etat a jugé important de préserver en classant l'étang de Fallavier en Espace Naturel Sensible (E. N. S.).

Crées en 1976, les Espaces Naturels Sensibles sont des espaces «dont le caractère naturel est menacé et rendu vulnérable, actuellement ou potentiellement, soit en raison de la pression urbaine ou du développement des activités économiques ou de loisirs, soit en raison d'un intérêt particulier eu égard à la qualité du site ou aux caractéristiques des espèces végétales ou animales qui s'y trouvent».

On compte aujourd'hui en Isère une vingtaine d'E.N.S. départementaux et une centaine d'E.N.S. locaux.



Vue sur l'étang de Fallavier et sa roselière depuis la zone des pêcheurs

Zoom sur la notion de paysage

Étymologiquement, le paysage est l'agencement des traits, des caractères, des formes d'un espace limité, d'un «pays». C'est une partie de l'espace terrestre, représentée ou observée depuis un point de vue.

À la fin du XXe siècle, une approche complémentaire concernant le paysage apparaît. Ce dernier est considéré comme un système décrit et analysé par la géographie, l'histoire, la géologie. Il est modelé par des facteurs physiques, chimiques et biologiques, ainsi que par des facteurs anthropiques, c'est-à-dire humains.

Ainsi le «paysage produit», est considéré comme la résultante de l'action conjointe des sociétés humaines, du monde vivant (animal, végétal) et du milieu abiotique (facteurs physiques et chimiques).

Le «paysage utilisé» est lui considéré comme la perception culturelle et fonctionnelle que l'on a de son environnement. La notion patrimoniale du paysage rajoute à cela des valeurs esthétique, historique et de mémoire.

L'E.N.S. local de l'étang de Fallavier et du vallon du Layet a été créé en 2012. Il est composé de différents espaces abritant chacun une faune et une flore spécifique. Le vallon du Layet est caractérisé par des boisements d'aulnes et de frênes, des prairies humides et des roselières.

L'étang de Fallavier avec sa grande roselière et ses herbiers aquatiques sert de lieu de vie et de reproduction à de nombreuses espèces ainsi que d'étape pour certains oiseaux migrateurs. On peut y apercevoir des espèces protégées comme le Blongios nain, mais aussi des variétés plus fréquentes comme le canard colvert, le foulque, le crapaud ou encore la carpe. La présence du coteau sec du Relong en bordure d'étang, constitue également un milieu de vie favorable aux tortues cistudes, grandement menacées.



Foulques et cols-verts sur l'étang de Fallavier

L'E.N.S. est partagé entre une zone d'intervention de 114 hectares où des actions de fauche, d'entretien et de débroussaillage sont mises en œuvres et une zone d'observation de 206 hectares où toute intervention humaine est interdite.

Aujourd'hui le patrimoine naturel apparait comme le garant d'une qualité du cadre de vie. Le bon état de la biodiversité et la qualité des paysages sont des indicateurs importants de notre capacité à limiter nos impacts sur l'environnement. D'autre part, préserver la diversité du patrimoine culturel et naturel témoigne également du respect de l'homme pour son environnement et ses créations.

☞ L'architecture d'aujourd'hui : le patrimoine de demain ?

L'Etat décide à la fin des années 1960 de créer des Villes Nouvelles autour de quelques grandes métropoles françaises afin de mener une politique d'aménagement du territoire ambitieuse face aux défis d'une croissance démographique et d'un exode rural alors soutenus.

Lancé en 1971, le Schéma Directeur d'aménagement et d'Urbanisme fixe les principes fondateurs de l'aménagement urbain et territorial de la Ville Nouvelle de l'Isle d'Abeau.

Ce schéma d'aménagement urbain de la Ville Nouvelle en petites unités disposées en «chapelet» le long des voies de communication, s'est également traduit par une séparation radicale des activités urbaines « habiter », « travailler » et « circuler ». Ce parti-pris a engendré un dysfonctionnement urbain qui impacte encore aujourd'hui le territoire.

Saint-Quentin-Fallavier a accueilli à partir de 1973 une importante zone d'activités logistiques qui s'étend aujourd'hui sur près de la moitié de sa superficie. Le bourg de Saint-Quentin-Fallavier a cependant su conserver ses caractéristiques de gros village et est séparé de la zone d'activité par des voies de circulations très marquées qui forment une limite entre ces deux zones.



Parc d'activité des Chesnes
© CAPI ULM38-M.Viriot

Zoom sur le concept de la Ville Nouvelle de L'Isle d'Abeau

«Le terme «ville nouvelle» s'avère purement administratif, impropre à désigner le projet originel. Dès les débuts de la conception, nous étions bel et bien dans un projet de territoire, de « ville-archipel », fondé sur le paysage et la continuité des espaces non-bâties. La trame bâtie a été conçue de façon discontinue.»

(Bernard Millérioux)

La ville nouvelle de l'Isle d'Abeau fut conçue «en petites unités, à l'échelle de gros villages ou de bourgades imbriqués dans des espaces ruraux». Elle fut dotée de « tous les équipements et infrastructures permettant l'accueil et l'essor des entreprises, de la vie et de l'enracinement des populations nouvelles. ». Elle ne devait être ni une « ville-dortoir », ni une « ville isolée et indépendante » mais un pôle recherchant l'équilibre entre habitat et emploi.

Le but ambitieux de cette conception de la ville était de « permettre l'épanouissement de l'homme » au sein d'un cadre de vie harmonieux alliant ville et campagne loin de la conception des banlieues des grandes métropoles.



Immeuble d'habitations « Le Bateau » de l'architecte Paul Chemetov, quartier des Moines

Le quartier des Moines, construit par l'équipe d'architectes Paul Chemetov, Henri Ciriani et Yves Lion, fut réalisé entre 1977 et 1981. Les Haut du Lac, dit « Le Bateau », ensemble de soixante-quatre logements conçu par Chemetov, en est l'édifice majeur. L'immeuble fait office de barrière entre le quartier urbain des Moines qu'il borde au sud et la campagne qu'il domine au Nord. Cet effet de rempart créé par l'immeuble est d'autant plus marqué qu'au sud, sa façade est à l'échelle des maisons de la ville avec ses porches, ses terrasses, ses coursives, alors qu'au nord sa façade présente un aspect massif et presque impénétrable.

Sur l'ensemble des constructions bâties depuis les années 1950, qu'intégreront les générations futures à leur patrimoine dans vingt cinq ou cent ans? Quels sont les monuments que nous construisons aujourd'hui et qui, pour leur valeur esthétique, stylistique, artistique, seront représentatives de l'architecture de la fin du XXe ou du XXIe siècle ?

« [...] ce n'est pas l'âge d'un monument qui le rend parfois précieux aux habitants, mais toutes sortes d'évocations, certes sentimentales donc d'autant plus profondes, qui attachent à ce monument la valeur que l'on n'accorderait peut être pas à un bâtiment médiéval ou classique. Ce sont de tels liens qui, autour d'un héritage commun, soudent en communauté les habitants d'une ville. C'est même la définition du mot « patrimoine ». »

Roland Recht, L'exemple de Charrenton, p. 33 in « Le journal des arts » n°357